

assurée. Ceci dit l'organisation d'avant-garde n'est pas une fin en soi, sa protection n'a d'intérêt qu'en tant que partie intégrante de la défense de classe en général.

b) Du côté des masses ouvrières

De tous temps, en cas de tension sociale, des dispositifs, plus ou moins efficaces, ont été mis en place par les organisations de masse. Les locaux des organisations ouvrières deviennent des camps retranchés (au moins symboliques) où ne pénètrent que les militants munis de laissez-passer, une garde est assurée en permanence par rotation. Les manifestations sont encadrées d'un service d'ordre en brassard (militants bénévoles fournis par les différentes organisations participantes) chargés de protéger tête, flancs et queue d'attaques extérieures éventuelles, de répercuter les mots d'ordre et éventuellement d'exclure les provocateurs.

Mais c'est essentiellement dans la lutte de classes, au cours d'une grève, qu'on peut poser dans toute son ampleur le problème de l'autodéfense. Il ne s'agit plus là de la défense, somme toute encore limitée, d'une ou de plusieurs organisations, mais de la défense de la classe ouvrière en tant que telle. Si nous attachons de l'importance à cela c'est aussi parce que c'est dans l'action qu'il mène que le travailleur apprend, en général ; que nous avons — dans ce cadre — les possibilités d'un apprentissage massif, et enfin d'une prise en main effective, par les travailleurs eux-mêmes, des problèmes de leur défense. Nous dessinons par là un certain type d'avenir, et nous nous donnons, dans le présent, les garanties maxima d'efficacité.

c) Le piquet de grève

Le piquet de grève n'est pas une donnée immédiate, évidente, pour tout travailleur entrant en lutte. Un piquet ne peut naître que d'une grève déjà un minimum organisée, qui a étudié les moyens dont elle devra se doter pour s'assurer les meilleures chances de succès. Quelquefois le piquet c'est en fait les responsables syndicaux maîtres-jacques : ils dirigent par délégation, ils occupent par délégation, ils négocieront par délégation (par auto-délégation en général). Une grève qui met toutes les chances de son côté est une grève qui s'efforcera d'associer le maximum de travailleurs à sa direction et à son organisation : lors de l'A.G. des grévistes les volontaires pour le piquet se font connaître, ils seront renouvelés à tour de rôle ; ce sont des camarades que l'A.G. charge de cette tâche comme elle en charge d'autres du ravitaillement, de la liaison avec les autres